

DISPENSE OU ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME

1. Dispense


Liste des diplômes ouvrant droits à une dispense de formation du BMF1
*Présentation obligatoire de son attestation de secourisme son N° de licence
FFKMDA de la saison en cours*

DIPLOMES DETENUS	EST DISPENSÉ DU
BEES ou BPJEPS boxe Anglaise	B M F 1 °
BPJEPS APT, AGFF, LTP	B M F 1 °
CQP ALS, JOJS	B M F 1 °
Titulaire du tronc commun du BEES	B M F 1 °
Licence STAPS	B M F 1 °
DIF MUAYTHAI (FMDA) jusqu'à Juin 2014 non signé par un cadre d'Etat. DIF BOXE THAI (FBT) jusqu'à 2000	B M F 1 °
BMF FULL CONTACT (FFFCDA) jusqu'à Mai 2014 ;	B M F 1 °
DAF KARATÉ (FFKDA)	B M F 1 °
Diplômes Fédéraux animateur /moniteur de la FFJ, FFL	B M F 1 °
Diplômes Fédéraux (kick boxing) de la FSGT (DAF) et de la FFST (DIF) jusqu'à 2016 et signé par le Président de la fédération	B M F 1 °
Certificat de Moniteur AMCX (FAEMC)	B M F 1 °

Les bénéficiaires d'une dispense BMF 1° obtiennent ,sur demande d'affiliation de leur structure, une attestation temporaire d'enseignement valable pendant la saison sportive (1er septembre - 31 août). Pendant cette durée la structure doit faire en sorte que le moniteur licencié désigné obtienne le BMF 2° .

2. Equivalence

Liste des diplômes ouvrant droits à une actualisation* de droit du BMF2
**Le candidat doit obligatoirement fournir le diplôme, une attestation de secourisme et son N° de licence FFKMDA de la saison en cours*

DIPLOMES DETENUS	OBTIENT
BMF FULL CONTACT (FFC) signé par un cadre d'Etat entre 2000 et 2008 ((Dominique Rousset ou Jean Michel Raymond).	BMF 2° KICKBOXING
BMF ENERGIE FULL (FFC) signé par un cadre d'Etat (Dominique Rousset ou Jean Michel Raymond) entre 2000 et 2008	
Monitorat ou CQP ou BEES ou BPJEPS ou DEJEPS ou DESJEPS de SAVATE boxe Française	
DIF ou CQP ou BEES ou DEJEPS ou DESJEPS Karaté	
BFE KICKBOXING (FFKB) jusqu'à Mai 2008	
DIF MUAYTHAI (FFMDA, FMDA) de Août 2000 à Novembre 2006 (car présence de Cadre d'Etat durant cette période : Hervé Bruandet et/ou Eric Ekambi)	BMF 2° BOXE THAI- MUAYTHAI
Diplôme Fédéral 2 ^{ème} degré d'entraîneur option sambo de la FF Lutte	BMF 2° PANCRACE
Diplôme d'instructeur fédéral de sambo délivré par la FF Lutte	
Diplôme d'entraîneur de lutte (BF 2°) de la FF Lutte	
Diplôme d'instructeur federal Sambo de la FFST	
DEJEPS Wushu, CQP APAM, AMCX et Certificat de Moniteur AMCX (FFWAEMC) signé par un cadre d'Etat entre 2005 et 2014	BMF 2 SANDA-BOXE CHINOISE
<i>Diplôme gendarmerie</i> : Aide Moniteur (AMIP) ou Moniteur (MIP) ou instructeur technique intervention professionnelle ou EPMS	BMF 2° CONTACT DEFENSE 
<i>Diplôme Armée de terre</i> : Moniteur, Instructeur TIOR, Sport de combat (ISC)	
<i>Diplôme Armée de l'air</i> : Moniteur techniques auto défense	
<i>Diplôme Police Nationale</i> : Diplôme AAPP ou TSI	
<i>Police Municipale</i> : Moniteur maniement des armes	
<i>Pénitentiaire</i> : Moniteur gestes techniques d'intervention	
<i>Douane</i> : Moniteur gestes technique intervention	
Diplôme moniteur ou instructeur federal karate délivré par la FFKDA	

Il est indispensable de s'approprier les contenus BMF 1° et 2° avant d'entrer en formation BMF 3°. Un support de mise à jour intitulé "Support de mise à niveau" est disponible sur notre site en rubrique formation.

Une équivalence de diplôme ne permet pas de maîtriser les spécificités fédérales.

Démarches pour effectuer votre demande :

Pour toute demande de dispense ou d'actualisation, la personne doit obligatoirement envoyer en **un seul mail** : **son diplôme** , **son attestation de secourisme** (AFPS ou SST Recyclé ou PSC 1) et **le numéro de licence de la saison en cours** à angelique.monard@ffkmda.fr . Il faudra préciser en objet la demande : dispense BMF 1° ou équivalence BMF 2° et ATE si besoin pour affiliation.

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

3. Ni dispense ni Equivalence

Liste des diplômes n'ouvrant pas de droits à une dispense ou équivalence de diplôme FFKMDA

DIPLOMES DETENUS
Diplômes AFMT (BFMT niv-1, BFMT niv-2, BFMT niv-3), Diplômes FMDA <i>après Août 2014</i>
Diplôme WKA (BF1, BF2 , BF3)
Diplôme FKBDA (BFE et autres) <i>après Mai 2008</i>
Diplôme du Comité national de kickboxing (DIF et autres)
Diplôme de Fédération internationale
<i>Ce listing n'est pas exhaustif, la plupart des diplômes d'organismes non reconnus y sont intégrés</i>

Contats

FFKMDA Service formation

38 rue Malmaison
93170 BAGNOLET
01.84.21.00.13

angelique.monard@ffkmda.fr
anthony.vieira@ffkmda.fr